

L'IMPITOYABLE LOI DE LA GUERRE ?

Deutéronome 20, 10-20 (TOB)

10 Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui feras des propositions de paix. 11 Si elle te répond : "Faisons la paix !", et si elle t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouve sera astreint à la corvée pour toi et te servira. 12 Mais si elle ne fait pas la paix avec toi et qu'elle engage le combat, tu l'assiégeras ; 13 le SEIGNEUR ton Dieu la livrera entre tes mains, et tu frapperas tous ses hommes au tranchant de l'épée. 14 Tu garderas seulement comme butin les femmes, les enfants, le bétail et tout ce qu'il y a dans la ville, toutes ses dépouilles ; tu te nourriras des dépouilles de tes ennemis, de ce que le SEIGNEUR ton Dieu t'a donné. 15 C'est ainsi que tu agiras à l'égard de toutes les villes qui sont très éloignées de toi, celles qui ne sont pas parmi les villes de ces nations-ci. 16 Mais les villes de ces peuples-ci, que le SEIGNEUR ton Dieu te donne comme patrimoine, sont les seules où tu ne laisseras subsister aucun être vivant. 17 En effet, tu voueras totalement à l'interdit le Hittite, l'Amorite, le Cananéen, le Perizzite, le Hivvite et le Jébusite, comme le SEIGNEUR ton Dieu te l'a ordonné, 18 afin qu'ils ne vous apprennent pas à imiter toutes les actions abominables qu'ils font pour leurs dieux : vous commettriez un péché contre le SEIGNEUR votre Dieu. 19 Quand tu soumettras une ville à un long siège en la combattant pour t'en emparer, tu ne brandiras pas la hache pour détruire ses arbres, car c'est de leurs fruits que tu te nourriras : tu ne les abattras pas. L'arbre des champs est-il un être humain, pour se faire assiéger par toi ? 20 Seul l'arbre que tu reconnaîtras comme n'étant pas un arbre fruitier, tu le détruiras et tu l'abattras, et tu en feras des ouvrages de siège contre la ville qui te combat, jusqu'à ce qu'elle tombe.

Josué 9, 1-21 (TOB)

1 Or, en apprenant cela, tous les rois qui se trouvaient au-delà du Jourdain dans la Montagne, dans le Bas-Pays et sur tout le littoral de la Grande Mer, à proximité du Liban - Hittites, Amorites, Cananéens, Perizzites, Hivvites, Jébusites - 2 se coalisèrent pour combattre d'un commun accord contre Josué et contre Israël. 3 Les habitants de Gabaon apprirent ce que Josué avait fait à Jéricho et à Aï ; 4 eux aussi agirent par ruse : ils se mirent à se déguiser, prirent des sacs usés pour leurs ânes, des outres à vin usées, déchirées et rapetassées ; 5 ils mirent à leurs pieds des sandales usées et rapiécées et sur eux des vêtements usés ; tout le pain de leurs provisions était sec et en miettes. 6 Ils allèrent trouver Josué au camp de Guilgal et lui dirent ainsi qu'aux hommes d'Israël : "Nous venons d'un pays lointain. Maintenant, concluez donc une alliance avec nous." 7 Les hommes d'Israël dirent aux Hivvites : "Peut-être habitez-vous au milieu de nous ? Comment pourrions-nous conclure une alliance avec vous ?" 8 Mais ils dirent à Josué : "Nous sommes tes serviteurs." Et Josué

leur dit : "Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?" 9 Ils lui dirent : "Tes serviteurs viennent d'un pays très lointain à cause du SEIGNEUR, ton Dieu, car nous avons appris sa renommée, tout ce qu'il a fait en Égypte 10 et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorites qui se trouvaient au-delà du Jourdain, Sihôn, roi de Heshbôn, et Og, roi du Bashân, qui habitait à Ashtaroth. 11 Nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit : Prenez avec vous des provisions pour la route ; allez à leur rencontre et vous leur direz : Nous sommes vos serviteurs. Maintenant, concluez donc une alliance avec nous. 12 Voici notre pain : il était chaud quand nous en avons fait provision dans nos maisons le jour où nous sommes partis pour venir vers vous ; maintenant, le voilà sec et en miettes. 13 Ces outres à vin que nous avons remplies alors qu'elles étaient neuves, voilà qu'elles sont déchirées ; nos vêtements et nos sandales, les voici usés à la suite d'une très longue route." 14 Les Israélites prirent de leurs provisions, mais ils ne consultèrent pas le SEIGNEUR. 15 Josué fit la paix avec eux et conclut avec eux une alliance qui leur laissait la vie ; les responsables de la communauté leur en firent le serment. 16 Or, au bout de trois jours, après avoir conclu avec eux une alliance, les fils d'Israël apprirent que ces gens étaient leurs voisins et habitaient au milieu d'eux. 17 Les fils d'Israël partirent et entrèrent le troisième jour dans leurs villes qui étaient Gabaon, Kefira, Bééroth, et Qiryath-Yéarim. 18 Les fils d'Israël ne les frappèrent pas, car les responsables de la communauté leur en avaient fait le serment par le SEIGNEUR, Dieu d'Israël, mais toute la communauté murmura contre les responsables. 19 Tous les responsables dirent à toute la communauté : "Nous leur avons prêté serment par le SEIGNEUR, Dieu d'Israël ; désormais, nous ne pouvons plus leur faire de mal. 20 Voici ce que nous leur ferons : nous leur laisserons la vie pour que le courroux ne nous atteigne pas à cause du serment que nous leur avons prêté." 21 Les responsables ayant dit à leur sujet : "Qu'ils vivent !", ils devinrent fendeurs de bois et piseurs d'eau pour toute la communauté, selon ce que les responsables leur avaient dit.

QUESTIONS SUR CES DEUX TEXTES BIBLIQUES :

Quel sort est réservé aux villes proches d'après Dt 20, 16 ?

Et d'après Josué 9, 15-16 ?

Laquelle de ces deux versions vous paraît coller le plus à la réalité historique ? Comment dès lors comprendre l'autre texte ?

Que conclure après ce temps de comparaison entre ces deux textes qui évoquent le même cas de figure (ville non éloignée) ?